



*Journ@l Electronique d'Histoire des
Probabilités et de la Statistique*

*Electronic Journ@l for History of
Probability and Statistics*

Vol 7, n°1; Juin/June 2011

www.jehps.net

**L'oeuvre d'Ignatz de Luca (1747-1798) :
statistique universitaire, droit, sciences politiques et
centralisation de la monarchie au tournant du XIX^e siècle**

FANNY BILLOD¹

Résumé

En 1794, la statistique universitaire est institutionnalisée comme discipline autonome à la faculté juridique de l'université de Vienne à l'initiative d'Ignatz de Luca, qui s'en voit confier les cours. Son manuel, *Cours sur la constitution autrichienne*, s'impose au programme, et remplace l'ouvrage de référence dans les pays germaniques élaborés par Achenwall, père de la statistique descriptive allemande. Cet événement intervient dans le contexte de centralisation des provinces de la monarchie autrichienne, débutée sous le règne de Marie-Thérèse (1740-1780). Les principes qui guident les réformes reposent sur un rapprochement entre le droit naturel et les sciences politiques camérales. Le caméralisme correspond au pendant germanique du mercantilisme. Il accompagne l'administrateur dans sa gestion du territoire. L'association entre droit naturel et sciences politiques renouvelle le sens de la notion de « patrie », outil de la cohésion entre les peuples. Le droit naturel a pour fonction d'effacer les différences historiques entre les provinces pour créer un État homogène. Les sciences politiques, quant à elles, instaurent un patriotisme économique. Ignatz de Luca met sur pied une statistique universitaire capable de répondre aux besoins spécifiques de la monarchie. Les cours de statistique participent en effet à la formation des futurs fonctionnaires de l'État, relais des mesures du gouvernement sur le terrain. Ce juriste de formation et professeur de sciences politiques intègre cette vision de l'État à son manuel. Il emprunte le mode de description littéraire de la statistique d'Achenwall. Cependant, il s'appuie sur les lois de la monarchie pour déduire l'essence de l'État. Par là, il dote la statistique universitaire viennoise d'une nature particulière, en court-circuitant la dimension historique, constitutive de la statistique d'Allemagne du Nord. Par ailleurs, les lois lui servent à illustrer les préceptes de sciences politiques. De Luca fonde une discipline consacrée à la connaissance empirique de la monarchie, qui remplace les cours d'histoire, écartés au même moment des programmes de l'université. Néanmoins, de Luca doit sacrifier une partie de son œuvre pour s'ancrer définitivement à l'université. L'ensemble de ses travaux traduit un intérêt concret pour une statistique fréquentielle, inspirée par l'arithmétique politique, censurée dans la monarchie. Revenir sur l'imbrication entre statistiques, droit et sciences politiques dans l'œuvre du premier professeur de statistique permet de comprendre les enjeux de la description de l'État dans la monarchie des Habsbourg à la veille du XIX^e siècle.

Abstract

In 1794, statistics was institutionalised as a discipline at the legal faculty of the University of Vienna on the initiative of Ignatz de Luca, who was mandated to teach it. His manual, *Lectures on the Austrian Constitution*, defined the programme and replaced the reference work for the German-speaking countries written by Achenwall, the father of German descriptive statistics. This event occurred within the context of the centralisation of the provinces of the Austrian monarchy, begun under the reign of Maria Theresia (1740-1780). The principles that guided these reforms were based on a rapprochement between natural law and cameralist political science. Cameralism corresponded to a German version of mercantilism. It assisted the administrator in his management of the territory. The association between natural law and political science bestowed a new sense on the notion of "fatherland", an instrument of cohesion between peoples. Natural law had the function of erasing the historical differences between the provinces in order to create an homogeneous state. Political science, for its part, introduced an economic patriotism. Ignatz de Luca created a discipline of academic statistics able to answer to the specific needs of the monarchy. Courses in statistics indeed became part of the education of future civil servants of the state, who were to be the local agents of governmental measures. De Luca, jurist by training and professor of political science, incorporated this vision of the state into his manual. He borrowed the literary mode of description from Achenwall's statistics, while using the laws of the monarchy to deduce the essence of the state. He thus established the peculiar character of Viennese academic statistics, bypassing the historical dimension constitutive of statistics in northern Germany. Moreover, he also used laws to illustrate the precepts of political science. De Luca founded a discipline devoted to empirical knowledge of the monarchy, which replaced the teaching of history, eliminated at the same time from the university curriculum. Nevertheless, de Luca had to sacrifice a part of his work in order to establish himself firmly at the university. The ensemble of his production reveals a real interest for frequency statistics – inspired by political arithmetic – which was censored in the monarchy. A new look at the interweaving of statistics, law and political science in the work of the first professor of statistics at University of Vienna will allow a better understanding of the issues at play in the description of the state in the Habsburg monarchy on the eve of the 19th century.

¹ Université de Franche-Comté, fanny.billod@gmail.com

Les XVII^e et XVIII^e siècle européens voient l'émergence d'un savoir d'Etat statistique qui s'institutionnalise dans les premières années du XIX^e siècle, notamment à travers la mise en place de statistiques administratives centralisées [Desrosières, 1993]. Dans la monarchie des Habsbourg, les *Tableaux statistiques de la monarchie autrichienne*, première statistique homogène de l'État publiée en 1828, suivis de l'ouverture d'un bureau de statistique en 1829, en sont l'illustration. La naissance d'une discipline statistique à l'université de Vienne en 1794 précède cet événement majeur de l'histoire de la statistique dans la monarchie.

La statistique universitaire constitue un instrument déterminant dans le processus de centralisation de l'État. Il faut rappeler que l'État Habsbourg n'est autre que la juxtaposition de territoires acquis ou conquis au fil du temps. Il est caractérisé par des relations personnelles entretenues entre le souverain et les différentes provinces, qui définissent les rapports juridiques et administratifs de ces entités territoriales. Mais rien ne fédère ces *pays* entre eux.

La politique de centralisation a débuté et a été conduite avec ambition sous le règne des souverains absolus, Marie-Thérèse (1740-1780) et son fils Joseph II (1780-1790). Toutefois, l'hétérogénéité des provinces et l'opposition des aristocrates voyant leur pouvoir court-circuité par la mise en place d'un gouvernement central fort ont entravé la marche du processus. Il faut attendre les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, et la chute du Saint Empire en 1806 pour voir la réalisation de réformes centralisatrices.

La statistique universitaire participe à la formation d'une bureaucratie essentielle à l'État pour relayer les mesures du gouvernement sur le terrain et achever l'unification de l'État. Cette connaissance pratique de la monarchie, descriptive et littéraire, restitue la situation du pays en montrant les effets de la politique sur le territoire et suggère les ajustements à réaliser par les administrateurs. Mais surtout, la statistique universitaire établit une nomenclature des éléments qui composent l'État. Sa logique interne est donc profondément normative : elle prescrit l'organisation de l'État que les futurs fonctionnaires seront amenés à réaliser [Patriarca, 1996].

Introduite par le biais des sciences politiques dès 1763, la statistique s'ancre définitivement comme discipline autonome à l'université en 1794 sous l'initiative d'Ignatz de Luca. Juriste de formation et professeur de sciences politiques, il adresse une requête à l'empereur en août 1794 pour demander l'enseignement d'une discipline statistique autonome à l'université de Vienne. Élu premier professeur de statistique universitaire la même année, il parvient à imposer son manuel de statistique comme référence, celui-ci restant au programme jusque dans les années 1830. De Luca apparaît donc comme un acteur incontournable de la statistique universitaire viennoise.

De Luca réinvestit ses connaissances en sciences juridiques et politiques dans son ouvrage. Les futurs agents de l'État sont en effet traditionnellement issus de la faculté de droit. Son enseignement repose en majeure partie sur les préceptes issus du droit naturel et des sciences politiques d'inspiration camérale – le caméralisme est le pendant germanique du mercantilisme- et physiocratique. Ces matières forment une philosophie d'Etat [Heindl, 1991]. Le recours au droit naturel a pour ambition d'effacer les particularités historiques de la monarchie afin de mettre en œuvre un État homogène. L'institutionnalisation de la statistique universitaire à Vienne intervient alors que l'histoire est éliminée des programmes. En reprenant à son compte le droit, la statistique universitaire devient un instrument de diffusion de la philosophie d'Etat auprès des futurs agents de la monarchie.

Les sciences juridiques, caractérisées par ce lien étroit avec les sciences politiques dans la monarchie autrichienne, sont donc un élément essentiel pour comprendre l'essence spécifique du savoir d'Etat statistique des administrateurs. C'est sur l'oeuvre de de Luca qu'il faut se pencher en détail pour saisir la portée de cette spécificité. Si son manuel reprend la structure de cette philosophie d'Etat, l'ensemble de sa production est plus ouverte aux influences d'Allemagne du Nord et d'Angleterre. Replacer l'oeuvre de de Luca dans le contexte de réception de la statistique descriptive de Göttingen et de l'arithmétique politique permet d'identifier les enjeux de la description de l'État.

On s'intéressera ici à quelques ouvrages majeurs de la production du professeur. De Luca rédige le premier manuel de statistique universitaire de la monarchie, intitulé *Cours sur la constitution de l'État autrichien* en 1793 [de Luca, 1793]. Cet ouvrage fait partie du programme de la faculté de droit jusque dans les années 1830. Son oeuvre comprend aussi un livre destiné à un public plus large, *Topographie de Vienne*, publié en 1794 [de Luca, 1794], qui contient des calculs d'arithmétique politique, des monographies locales, telles que *Connaissance de l'Autriche ob der Enns* [de Luca, 1786] (soit l'actuelle région de Haute-Autriche), un catalogue de lois, *Politisches Codex* [de Luca, 1789-96], et des synthèses descriptives, comme, son *Manuel de géographie des Etats autrichiens* [de Luca, 1790-92].

Il s'agit d'abord de définir la nature de la production statistique de de Luca à partir de l'appropriation de la statistique littéraire de Göttingen et des calculs politiques. Puis, il faudra s'arrêter sur le rôle de ce professeur dans le réinvestissement des paradigmes des sciences juridiques et politiques dans la statistique. Enfin, en mettant en lumière l'imbrication concrète de ces fondements épistémologiques dans la statistique universitaire viennoise, on replacera son oeuvre dans les orientations du gouvernement central.

Partie I: INCORPORER LA STATISTIQUE DESCRIPTIVE DE GÖTTINGEN ET L'ARITHMÉTIQUE POLITIQUE DANS LES FONDEMENTS THÉORIQUES DE LA PHILOSOPHIE D'ETAT DE LA MONARCHIE

L'émergence d'un savoir statistique européen se décline à l'échelle des États sous la forme de constructions différentes [Brian, 1994] et [Bourguet, 1989] et [Behrisch, 2006] et [Hochedlinger et Tantner, 2005] et [Patriarca, 1996]. A travers l'oeuvre de de Luca, il s'agit ici de mettre en évidence la singularité de la statistique viennoise. Les travaux du professeur reprennent à leur compte les méthodes élaborées en Angleterre, en France, ou en Allemagne du Nord. Toutefois, afin de décrire la monarchie autrichienne, de Luca doit faire appel à la philosophie de l'État, issue du droit et des sciences politiques viennoises. Il en résulte une statistique spécifique à l'État Habsbourg.

Il faut étudier pourquoi de Luca combine la statistique littéraire de Göttingen avec les sciences juridiques pour décrire le territoire de la monarchie, avant de montrer comment sa production statistique est organisée par les préceptes de sciences politiques viennoises. Enfin, dans ce contexte, on abordera la réception qu'il fait de l'arithmétique politique.

1 Inscrire la description du territoire dans les sciences juridiques : l'adaptation nécessaire de la statistique universitaire de Göttingen.

Définir l'essence de l'État est indispensable au professeur pour entamer sa description de la monarchie autrichienne. Dans le contexte de la centralisation qui s'opère, les particularités historiques des provinces doivent être soumises à un cadre étatique homogène. La notion de territoire incarne cet État centralisé. Elle représente l'enjeu de la description de de Luca. L'attention que de Luca porte au territoire explique pourquoi il se réapproprie largement le mode de description statistique de Göttingen. La statistique descriptive allemande est particulièrement à même de donner à la notion de territoire, l'importance que de Luca doit lui attribuer [Garner, 2005]. Elle a en effet pour fonction de décrire l'État. Le terme de statistique même est issu de l'italien *statista*, qui signifie l'homme d'Etat. Ce lien essentiel entre la statistique et l'État indique pourquoi la notion de territoire occupe la première place dans les manuels de statistique universitaire allemande. Le territoire incarne le cadre étatique dans lequel sont ensuite dépeints les attributs du pouvoir, assignés aux rubriques suivantes de la description.

Ce mode de description statistique se caractérise par des représentations profondément littéraires. Elle dépeint les forces et les faiblesses de l'État grâce à une nomenclature prédéfinie (la géographie physique du territoire, les habitants, les rouages administratifs, la production) à partir de relations de voyage ou de comptes-rendus en tous genres, transmis par des administrateurs intéressés par la statistique, ou mis en forme par des érudits locaux et publiés dans les innombrables journaux statistiques de l'époque. Cette statistique est codifiée par Gottfried Achenwall, professeur de statistique à l'université de Göttingen, dans son manuel qui sert de référence, notamment à Vienne jusqu'en 1794, avant que l'ouvrage de de Luca soit introduit à l'université. Le manuel de statistique autrichienne de de Luca se présente également sous une forme littéraire. Ce long texte d'environ 400 pages, passe en revue le territoire physique de la monarchie et ses habitants. Faute de financement, de Luca doit interrompre son ouvrage, alors que le sommaire annonce d'autres rubriques : le commerce, les finances, et les rouages de l'administration.

Achenwall, premier titulaire de la chaire de statistique à l'université de Göttingen en 1747, insiste sur la catégorie de territoire dans son livre, *Manuel sur la constitution des États des peuples et empires les plus importants aujourd'hui* [Achenwall, 1747]. Il y écrit que « *la statistique repose sur le pays et les hommes* » [Achenwall, 1747]. Ces rubriques comprennent la description physique du territoire, suivie de la description de l'organisation politique de l'État, dans laquelle on trouve la population, les institutions, la production, les finances. Aussi de Luca fait-il appel en partie à la classification du père de la statistique allemande dans le premier manuel de statistique universitaire de Vienne : « *chaque pays peut être décrit physiquement et politiquement* », déclare-t-il explicitement [de Luca, 1793]. Qui plus est, il s'inspire directement des titres des paragraphes d'Achenwall pour organiser son propos : « *Succession au trône* », « *titre des souverains* », « *la Cour* », « *les ordres* », « *l'étiquette* », sont autant de thèmes qui apparaissent dès le sommaire de son ouvrage.

Toutefois, la pensée de de Luca se démarque de celle d'Achenwall car, juriste de formation, et ayant pour ambition de former des fonctionnaires juristes, il se tourne vers les sources dont il dispose afin d'entreprendre une description statistique de la monarchie : les lois

de la monarchie. Ce procédé de travail inscrit la statistique dans le prolongement des sciences juridiques. Ces fondements épistémologiques révèlent une césure entre la statistique pratiquée à Göttingen et celle élaborée à l'université de Vienne.

Selon Achenwall, l'État se compose d'une quantité indéfinie de « curiosités », les *Staatsmerkwürdigkeiten*. Leur ensemble forme la *Staatsverfassung*, soit la constitution de l'État. La statistique correspond à sa description [Achenwall, 1747]. De Luca se fonde aussi sur la constitution de l'État pour décrire la monarchie autrichienne. « *Le principe que je me suis assigné dans la préparation de cet ouvrage était de traiter systématiquement et le plus complètement possible la constitution autrichienne d'après toutes ses parties.* » déclare-t-il dans l'introduction de son *Cours sur la constitution de l'État autrichien* [de Luca, 1793]. Il poursuit en détail sur l'ancrage conceptuel de son ouvrage, de même que sur l'histoire de la statistique dans la monarchie, et fournit des renseignements précieux sur la nature de la statistique qu'il élabore. C'est à partir des lois que de Luca déduit l'essence de la constitution de l'État. Il revendique ouvertement ce lien avec le droit en continuant: « *Une autre de mes préoccupations consistait à y relier le droit administratif (politische Gesetzkunde). J'entrepris alors de relever l'essentiel à partir du grand désordre de nos lois* » [de Luca, 1793]. Loin de confondre statistique et sciences juridiques, de Luca les différencie clairement : c'est la chose publique, la *res publica* qui articule les deux disciplines, de même qu'elle module statistique et histoire en Allemagne du Nord. : « *Je ne me suis pas spécialement intéressé au droit, d'autres disciplines s'y consacrent, et je me suis aventuré à mettre en valeur nos lois politiques, seulement dans la mesure où celles-ci faisaient partie de ce qu'on appelle le forum politique.* » [de Luca, 1793].

L'imbrication entre statistique et droit a pour conséquence d'écarter la dimension historique de la statistique, chère à Achenwall. Les deux professeurs ont tous deux pour ambition de décrire la situation actuelle de l'État. Mais celui de Göttingen déclare : « *Les événements passés d'un État sont les sources dont découle immédiatement l'état actuel.(...) L'histoire des changements de l'État ou des révolutions d'un empire ou d'une république est donc la première chose qui doit être traitée...* » [Achenwall, 1747]. De Luca rompt avec ce principe ; il rappelle : « *la connaissance de l'État, dans son acceptation véritable, est la description de la situation présente d'un État. Par là, elle se distingue de l'histoire de l'État, dont le travail est de montrer à travers quels événements qui se sont produits depuis l'époque de la formation de l'Etat, quels chemins un peuple a suivi pour arriver à l'état présent.* » [de Luca, 1793].

2 Une statistique réorganisée par les préceptes de sciences politiques viennoises

La divergence entre l'approche de la statistique de de Luca et celle d'Achenwall se prolonge dans la mesure où de Luca intègre sa description dans le cadre conceptuel des sciences politiques viennoises. Soucieux d'institutionnaliser la statistique à la faculté de sciences juridiques et politiques, il fait évoluer ses travaux dans la continuité des sciences camérales. Le professeur reprend à son compte l'idée selon laquelle la statistique constitue une connaissance pratique de la monarchie, par opposition au savoir théorique de l'État, incarné

par les sciences politiques. Il rappelle : « *les sciences politiques enseignent comment l'État doit être gouverné, la statistique montre comment il est gouverné* » [de Luca, 1793].

De Luca emprunte le plan du manuel de référence élaboré par Sonnenfels, théoricien des sciences politiques, intitulé *Préceptes de la police, du commerce et des finances* [Sonnenfels, 1768]. Comme l'indique ce titre, les sciences politiques reposent sur trois domaines : la science de la police, c'est-à-dire la science de l'administration, garantissant la sécurité intérieure de l'État, *Polizeiwissenschaften*, la science du commerce, *Handlungwissenschaften* et la science des finances, *Finanzwissenschaften*. Ces préceptes assurent la sécurité extérieure de l'État et la félicité des habitants. Le propos du manuel de statistique de de Luca se scinde d'abord entre les deux catégories de territoire et des habitants. C'est pour aborder ce second point que les rubriques de Sonnenfels sont mobilisées.

Toutefois, on note un léger décalage avec l'ordre originel des catégories. Pour Sonnenfels, les sciences de la police, du commerce, et des finances dépendent de la sécurité extérieure de l'État, die *äussere Sicherheit* [Sonnenfels, 1768]. Dans le manuel de de Luca, c'est la sécurité intérieure de l'État qui est placée en tête, avant la sécurité extérieure, le commerce, les finances, et la description des rouages administratifs (*Handhabung der Staatsgeschäfte*). La statistique universitaire élaborée par ce dernier se distingue ici des sciences politiques, dans la mesure où son objectif est de décrire le fonctionnement intérieur de l'État, pour guider les administrateurs dans la gestion interne de la monarchie, et non pas dans la politique extérieure du pays.

3 Une statistique fréquentielle pour aborder la population du territoire

L'oeuvre de de Luca est agrémentée par une réception de l'arithmétique politique particulière. Elle fait partie intégrante de la statistique littéraire. Il faut se pencher sur le livre du professeur intitulé *Topographie de Vienne* pour découvrir des calculs, à partir desquels il souhaite réaliser une description chiffrée de la population, fondement du pouvoir de l'État.

L'ouvrage est organisé dans l'ordre des thèmes relatifs à la statistique descriptive. C'est immédiatement après la description géographique de la capitale que de Luca insère ses calculs sur la population viennoise de 1783 à 1791 dans un chapitre intitulé : « *Sur les habitants, leur accroissement antérieur, leur nombre actuel, la répartition de ces derniers, les coutumes, la mortalité* » [de Luca, 1794]. Cet ouvrage de plus de 600 pages réaffirme l'importance de la notion de territoire, dont la définition est placée en tête. La population est enchâssée dans le territoire, pour faire écho aux préoccupations qui guident de Luca dans l'élaboration de sa statistique universitaire. Ces travaux mettent en valeur une statistique fréquentielle, et non probabiliste, comme celle pratiquée par les pères de l'arithmétique politique.

L'arithmétique politique est née des travaux que Graunt et Petty ont réalisés en Angleterre à partir des registres paroissiaux. Ces sources conditionnent l'objet des *calculs politiques* qui se cantonne à la mesure de l'augmentation de la population, de la nuptialité, de la fertilité, et du rapport entre les sexes, sous forme de probabilité [Le Bras, 2000]. En France, Vauban dépasse cette statistique démographique pour appliquer l'approche mathématique à la production économique du pays [Virol, 2003]. Dans l'espace germanique, c'est le pasteur berlinois Süssmilch qui l'utilise à travers ses calculs démographiques [Rohrbasser, 2008].

En 1784, un décret ordonne la publication des récapitulatifs annuels des recensements de la monarchie. Dans l'impossibilité d'accéder aux recensements et aux registres de l'ensemble des provinces, de Luca ne peut mettre en œuvre son projet qu'à l'échelle de la ville de Vienne. Le journal local de Vienne, le *Wiener Zeitung*, fait en effet paraître les synthèses annuelles des registres des paroisses, qui renferment les listes des naissances, des mariages et des décès. Il bénéficie également d'un accès aux registres d'Etat de la ville de Vienne, et des formulaires mensuels des églises, dont il fournit un exemplaire dans son manuel de statistique [de Luca, 1793].

Le relevé A des registres paroissiaux répertorie les mariages. Il recense le mois de l'année auquel a lieu l'union, le numéro de la maison du marié, son nom, sa religion, son âge, sa situation matrimoniale. Les mêmes données sont récoltées au sujet de la mariée. Enfin, on enregistre le nom des témoins et leur statut. Le formulaire B renferme le nombre de naissances. On inscrit également en fonction des mois de l'année le numéro de la maison dans laquelle a eu lieu l'accouchement, le nom de l'enfant, sa religion, le nom du père, celui de la mère, le nom des parrains et leur statut. Enfin, la liste C, qui concerne les décès, recueille le mois du décès, le numéro de maison du défunt, le nom de ce dernier, sa religion, son sexe, son âge, et la cause de la mort : s'agit-il d'une mort naturelle ou d'une épidémie. Le cas échéant, le nom de la maladie.

Les premiers paragraphes de ce chapitre sur la population de la capitale dépeignent les origines ethniques des Viennois. Dans un tableau, de Luca inscrit ensuite le total de la population comptabilisée entre 1783 et 1790, et divisée en deux catégories : les nobles et les non nobles. Sont ensuite recensées toutes les familles aristocratiques de la ville, puis les autres classes de la population sont citées : la bourgeoisie, les artistes, les érudits, les ecclésiastiques, les soldats, et les juifs. Puis, c'est le caractère qui est esquissé. Ensuite, des termes de dialecte sont consignés pour rendre compte de la couleur de la langue. Enfin, les calculs de de Luca interviennent dans une sous-partie intitulée *Mortalité* [de Luca, 1794].

Une première série de tableaux classe les décès par mois, par sexe, chez les enfants (jusqu'à 7 ans), et chez les adultes (à partir de 8 ans). La somme totale est effectuée au bas de chaque colonne. De Luca détaille également les causes des décès : la variole, la fièvre ou le hasard, ce qui fait référence aux accidents et aux suicides.

Une seconde suite de données présente un *Aperçu des mois pendant lesquels la mortalité était la plus forte*. Année après année, cette synthèse passe en revue les trois mois de l'année au cours desquels on remarque le plus de décès, chez les adultes et chez les enfants.

La liste suivante fait état de la *mortalité d'après l'âge* entre 1783 à 1786. Les tranches d'âge sont découpées entre *moins de un an, 1 an, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ans*, puis *28, 30, 40, 50, 60, 70, 100 ans et au delà*. Le total est calculé horizontalement, âge par âge.

Ensuite, de Luca compile un tableau à partir des registres des naissances et des mariages pour chaque paroisse. Dans chaque cas, il relève le nombre de naissances par sexe, leur total par année, et le nombre de mariages. Enfin, il consigne la somme totale, et rappelle le nombre d'enfants morts-nés.

La dernière rubrique complète l'avant dernier récapitulatif de la mortalité par âge, de 1786 à 1791. Ici, le professeur reprend le découpage de la population entre les enfants jusqu'à 7 ans et les adultes, à partir de 8 ans. Puis il détaille le nombre de décès pour chaque année.

Comme dans les premières séries, il signale les causes des décès en énonçant le total des décès dus aux maladies.

Les termes dans lesquels de Luca introduit ses calculs mettent en valeur une statistique fréquentielle. Il affirme en effet : *Jusqu'à maintenant, mes expertises ont consisté pour l'essentiel à répondre aux questions suivantes : à quel âge, à quel mois, et de quelles maladies meurent le plus fréquemment les adultes comme les enfants* [de Luca, 1794]. D'autres tournures telles que « *le plus souvent* », « *le plus fortement* » renforcent l'idée de fréquence, et non pas de vraisemblance. Enfin, « *les maladies dominantes* » mettent sur la voie de l'objectif poursuivi par le professeur dans ses calculs.

La reconstruction des opérations permet de restituer le sens que le statisticien attribue à ces calculs et à leur mise en forme. De Luca réserve ses essais d'arithmétique politique aux dernières pages de son chapitre sur les habitants dans la rubrique « *mortalité* ». Bien qu'il ait accès aux listes des naissances et des mariages, ce sont les formulaires des décès qui lui fournissent de quoi cerner mathématiquement la population. Les calculs et leur mise en forme font transparaître l'idée de la mort de masse, due notamment aux maladies. Les trois tranches d'âge *moins d'un an, de 1 à 7 ans, à partir de 8 ans*, permettent d'entrevoir la maladie responsable des décès les plus fréquents à chaque période de la vie. Ainsi, les enfants meurent principalement de la variole, et les hommes sont plus exposés à mourir jeunes que les femmes.

De surcroît, de Luca introduit la notion de risque, en établissant des proportions : « Sur 5000 décès, le 6^e meurt des maladies pulmonaires. Parmi les adultes, le 56^e meurt chaque année ; en revanche, le 4^e enfant est un cadavre. En 1790, la mortalité était exceptionnelle ; elle s'abattait presque sur chaque 19^e personne. » [de Luca, 1793]. En s'appuyant sur les recherches d'Hervé Le Bras, on peut affirmer que grâce à ces rapports, le statisticien insère le concept de mortalité dans le discours statistique viennois : « la mort n'est plus le fait d'un événement singulier, repérable, mais la conséquence d'un risque couru pendant une période plus ou moins longue. » [Le Bras, 2000]. Compte-tenu des dangers, encourus, c'est à l'État de prendre des mesures pour protéger ses habitants. De Luca suggère le rôle à jouer par les acteurs face à ces risques : « La plupart des enfants en dessous de un an meurent de convulsions. D'où cela vient, personne ne s'en occupe, par conséquent tout reste entre les mains de la nature. » [de Luca, 1793].

Si ces conceptions sont relativement modernes, le professeur s'appuie également sur des représentations et des influences plus traditionnelles pour dévoiler la structure de la société viennoise. Il est en effet frappant de constater que de Luca recourt partiellement à l'usage des chiffres climatériques à travers les multiples de 7. Le 7 et 9 sont traditionnellement considérés comme néfastes. Dans les années relatives à ces chiffres, il est particulièrement recommandé de se prémunir individuellement contre d'éventuels dangers. Dans sa troisième série de calculs, de Luca emprunte le 7, le 28 et le 70 pour définir ses classes d'âge à l'intérieur d'un découpage décimal. Il faut mettre en relation cette pratique avec le fait que de Luca a appartenu à une loge maçonnique à Vienne, de 1784 à 1785, un des vecteurs de cette philosophie au XVIII^e siècle.

En instrumentalisant cette pensée afin de vérifier la fréquence des décès viennois, le professeur révèle que son raisonnement est guidé par des présupposés. D'ailleurs, dans ce

tableau intitulé *Mortalité en fonction de l'âge*, dans le total horizontal des morts survenues à un an, il retranche 1000. Loin d'être une erreur de calcul, ce geste traduit bien davantage le fait que de Luca oriente ses résultats en fonction d'une représentation préalable de la mortalité. A travers ces outils mathématiques, de Luca explore la nature de la population mais il cherche aussi à confirmer ou infirmer ses connaissances.

En articulant la définition de la statistique autour du concept de loi, de Luca inscrit la statistique universitaire dans la continuité des sciences juridiques pour contourner la dimension historique de la description présente dans la statistique littéraire de Göttingen. Il est ainsi en mesure de réutiliser la dimension territoriale de la statistique d'Achenwall, afin de mettre en place les bases d'une monarchie homogène, qui encadre la population. Cette description est au service des ambitions politiques et économiques de la monarchie. Néanmoins, les calculs fréquentiels qui apparaissent se démarquent de la description littéraire. Le rôle de de Luca dans l'élaboration de cette statistique explique l'originalité de cette production.

Partie II: LE RÔLE D'IGNATZ DE LUCA DANS L'ÉLABORATION D'UNE STATISTIQUE ORIGINALE

Le rôle de de Luca est essentiel pour saisir la particularité de la statistique universitaire viennoise. Le concept d'outillage mental permet de saisir les fondements conceptuels projetés dans la statistique universitaire. Définit par Lucien Febvre, il désigne les cadres de pensée grâce auxquels les acteurs interprètent le monde et le comprennent. Il regroupe un ensemble de concepts, de catégories, de références, conscients ou non, et articulés de manière lâche [Burguière, 1986]. Ce concept aide à préciser les modalités de l'importation des paradigmes issus des sciences juridiques et politiques dans la production statistique de de Luca. C'est la formation intellectuelle et l'expérience pratique de ce dernier qui sont éclairantes ici.

1 Des études et une carrière qui jouent un rôle décisif dans le rapprochement entre droit, sciences politiques et statistiques

De Luca a effectué ses études à l'université de Vienne jusqu'en 1768. Il y a fréquenté la faculté de sciences juridiques où il a suivi des cours en droit de l'empire, histoire du droit, droit naturel et positif, et celle de philosophie où étaient professées les sciences politiques jusqu'en 1784. Ce n'est qu'en 1780 qu'il a obtenu son titre de docteur en droit [Grünberger, 1953].

Les cours de sciences politiques semblent avoir joué un rôle décisif dans le parcours du futur professeur. De Luca reçoit l'enseignement de la science théorique de l'État de Sonnenfels en personne, père des sciences politiques viennoises. Or, c'est Sonnenfels qui a introduit la statistique à l'université de Vienne dès 1763. Ce dernier souhaite compléter ses

préceptes théoriques sur l'État par une connaissance pratique de la monarchie. Il reprend le manuel d'Achenwall ainsi que des articles sur l'état du pays tiré de sa correspondance ou de revues [Přibram, 1913]. De Luca a donc été mis sur la voie d'un rapprochement entre statistique et sciences politiques dès son passage sur les bancs de l'université. Qui plus est, de Luca est l'étudiant favori de Sonnenfels. La relation étroite entre les deux hommes, et l'esprit stratégique de de Luca à la recherche d'appuis dans l'université explique pourquoi de Luca tient plus particulièrement à inscrire ses travaux dans la structure de pensée du théoricien.

Par ailleurs, la pensée de de Luca est d'autant plus imprégnée des préceptes de Sonnenfels que, dès la fin de ses études en 1768, il a enseigné les sciences politiques. Il est recruté par le lycée de Linz, puis en 1780 par celui d'Innsbruck où il devient recteur, avant de revenir à Vienne en 1784 pour donner des cours particuliers. Puis il se voit confier les cours de l'université de Vienne en 1790 avant d'être nommé premier professeur de statistique de Vienne.

Toutefois de Luca met le réinvestissement des catégories de son maître sur le compte de l'exhaustivité de la description, un principe majeur à l'époque des Lumières : « *Seul le plan d'après lequel monsieur de Sonnenfels a ordonné ses principes de sciences politiques, a correspondu à mon projet, je me suis persuadé que si je façonnais mon ouvrage en fonction de ce plan, je pourrais prétendre à un ordre avec assurance, et qu'aucune branche de l'État ne manquerait.* » [de Luca, 1793]. Il impose ici cette complémentarité beaucoup plus forte entre la statistique universitaire et les sciences politiques qu'elle ne l'est dans les Etats d'Allemagne du Nord.

C'est donc exclusivement à partir d'une formation intellectuelle en sciences juridiques et politiques que de Luca pense la statistique universitaire, et non pas à partir des sciences historiques comme les professeurs de statistique d'Allemagne de Nord [Rassem, 1980]. La connaissance pratique qu'il a de la monarchie contribue à l'originalité de son point de vue.

2 Une expérience pratique, source d'innovations

L'époque des Lumières donne naissance à un milieu d'érudits, dans lequel se développe une production statistique littéraire foisonnante. Animés par un esprit encyclopédique et classificateur, des lettrés tentent de décrire la réalité et de l'ordonner selon des grilles de lecture. Ils se lancent sur le terrain pour collectionner des minéraux, des végétaux, enquêter sur le territoire, comme le médecin Reuss en Bohême [Reuss, 1793-97], ou l'administrateur Moll dans la province de Salzbourg [Moll, 1785]. Ils entretiennent aussi de vastes réseaux de correspondance à l'échelle de toute l'Europe pour échanger des données, et publient également leurs travaux par le biais de journaux, de revues, dont le nombre explose dans les dernières décennies du XVIII^e siècle [Hoffmann, 2000].

L'enquête de terrain s'impose dans les pratiques de ces érudits éclairés par le biais de voyages d'études. Les hauts fonctionnaires et les membres de la famille impériale n'échappent pas à cette pratique. Joseph II, François 1er et ses frères ont laissé une quantité de descriptions monographiques des endroits parcourus lors de leurs voyages dans la monarchie ou dans les pays voisins [Wagner, 1979]. Ces descriptions contiennent de nombreuses remarques sur

l'administration des territoires, dans l'objectif d'améliorer la vie des populations. Elles contribuent à faire de la description statistique un instrument de travail de l'administrateur [Lebeau, 1996].

Le journal de voyage en Bohême de l'archiduc Rainer en fournit un exemple éclairant [Billod, 2009]. Cette source inédite et conservée à la bibliothèque nationale d'Autriche relate le périple du jeune frère de l'empereur sur le pourtour industrialisé de la province, en 1806, au lendemain de la paix de Presbourg. Rainer dresse une description précise de la situation des territoires traversés. Puis, il consigne ses idées afin d'améliorer la vie des habitants de la région, et d'encourager l'économie de la monarchie. A Rumburg, il écrit : *«Nous vîmes bientôt au loin devant nous la ville de Rumburg, que nous atteignîmes vite. C'est une grosse ville de 357 maisons, qui se multiplient encore chaque jour, les maisons sont étroites et délabrées, celles sur la place comme celles dans les quelques rues principales (...) Les ressources des habitants de ce lieu tout comme celles de chacune des petites maisons de toute cette région, sont principalement le tissage du lin. Ici il y a plus de 500 tisseurs organisés en corporations. (...) Souvent on voit 20 personnes dans ces cabanes, tout le monde tisse, tout le monde file excepté les plus petits enfants. L'odeur et la chaleur qui viennent à l'encontre du visiteur en entrant sont sincèrement intenable. (...) L'industrie s'accroît encore plus (...) si des obstacles imposants ne se trouvaient pas sur son chemin. D'abord, on peut y compter les mauvais chemins (...)»* [Rainer, 1806]. De retour à Vienne, il fait parvenir à l'empereur un catalogue de mesures tirées directement de son journal [Wertheimer, 1892].

De Luca appartient à ce milieu d'érudits. Il se réapproprie la pratique de l'enquête. Il réalise de nombreux voyages sur le territoire de la monarchie, effectués depuis Linz, Innsbruck ou Vienne. C'est dans ce contexte qu'il a mis en forme son premier ouvrage publié en 1783 depuis sa chaire de Linz, *Connaissance de l'Autriche Ob der Enns*, soit une description de l'actuelle Haute-Autriche [de Luca, 1786]. C'est aussi sur ce mode qu'il rédige son ouvrage sur Vienne. On peut y repérer les traces du travail concret qu'il fait sur le terrain lorsqu'il aborde la description des manufactures de la ville, les contacts qu'il noue avec les entrepreneurs par exemple. A propos d'une manufacture de porcelaine, il s'exprime en ces termes : *« Elle se trouve dans une rue du même nom sur la Rossau, à l'ouest sur la rive gauche de l'Alserbach, au n°77. Claudius Innoc. Du Paquier, un Néerlandais et agent de la cour à Vienne, l'a fondée en 1718. Elle se trouvait à son origine au N° 3 de la rue Mohren, dans la maison du comte Kufstein. Le tracé de cette rue conduit maintenant au bâtiment actuel de la fabrique. »* [de Luca, 1794]. De même les matériaux amassés constituent une base de donnée précieuse et inédite comme il le souligne dans les premières pages de son manuel de statistique [de Luca, 1793].

Par ailleurs, il est lui-même l'éditeur de plusieurs revues. Il fonde le *Journal de littérature et statistique* en 1782 à Innsbruck, et les *Annonces sur l'État des pays royaux et impériaux* à Vienne en 1791, pour ne citer que les principales. Parmi ses correspondants, on peut citer le naturaliste Franz Marquet, et les plus grands statisticiens de l'époque, tels que Schlözer à Göttingen ou Meusel à Erlangen [Grünberger, 1953]. Ces contacts le maintiennent dans le milieu érudit de l'époque.

Mais la connaissance intime que de Luca a de la monarchie repose surtout sur deux projets de plus grande envergure. En 1783, il dresse le catalogue des lois de la monarchie,

qu'il expose dans un livre intitulé *Code politique* [de Luca, 1789-96]. Puis, en 1787, il est chargé de parcourir les provinces de la monarchie pour fournir au souverain un rapport sur l'état de ses territoires. De Luca publie les résultats de son arpentage dans un ouvrage intitulé *Manuel géographique de l'État autrichien*, en 6 volumes, de 1790 à 1792 [de Luca, 1790-92]. Ces deux réalisations le distinguent de ses pairs. C'est en effet ici qu'il puise le contenu de son manuel de statistique autrichienne notamment, dont il vante l'originalité des données : « *Cet ouvrage statistique patriotique se différencie tant par l'envergure que par le plan, et dans sa mise en forme de mes Fondamentaux de statistique autrichienne, mais les deux ouvrages se recoupent dans le fait qu'ils ne sont pas composés à partir de livres, de revues ou de journaux.* » [de Luca, 1793].

Le bagage intellectuel de de Luca allie donc un savoir théorique du droit et des sciences politiques à une connaissance pratique du système juridique et du territoire. Son expérience empirique révèle une dualité dans la façon dont il élabore la statistique : l'expérience du terrain est déterminante, mais toutefois, c'est à partir de sa connaissance des lois positives de la monarchie qu'il élabore la statistique universitaire viennoise.

Partie III: REPLACER LA RELATION ENTRE DROIT NATUREL, SCIENCES POLITIQUES ET STATISTIQUES DANS LE CONTEXTE DE LA CENTRALISATION DE LA MONARCHIE AUTRICHIENNE

La relation entre droit, sciences politiques et statistique que le professeur établit à son échelle fait écho au rapprochement entre sciences juridiques et politiques qui s'opère tout au long de la période [Heindl, 1991]. Ce processus remonte à un premier décret publié par Marie-Thérèse en 1766, qui dessine les contours de la politique des souverains suivants. Ce document fait des sciences juridiques et politiques le bagage obligatoire des fonctionnaires de la monarchie. Il élargit la formation traditionnelle des fonctionnaires en sciences juridiques aux sciences politiques. L'étude des sciences politiques devient obligatoire pour les magistrats en 1774. Le décret de Marie-Thérèse est repris par ses successeurs, d'abord par son fils Joseph II, qui le renouvelle en 1766, puis par Leopold II qui le reprend également. Enfin, en 1800, les études de droit et de sciences politiques deviennent une condition à remplir pour accéder au statut de fonctionnaire.

En 1784, sous l'influence de Sonnenfels, les sciences politiques professées jusqu'alors à la faculté de philosophie sont désormais enseignées directement à la faculté de droit. Les préceptes de sciences politiques entrent particulièrement bien en adéquation avec ceux du droit naturel, dans la mesure où ils reposent tous sur un raisonnement déductif.

C'est dans ce contexte que sont publiés les manuels de statistique universitaire de de Luca. Au delà de l'imbrication formelle entre statistique, droit et sciences politique mise en valeur dans la première partie, il convient de voir comment le savoir pratique élaboré par le professeur illustre concrètement la philosophie de l'État. Puis, il faudra s'intéresser à la portée de cette imbrication dans le contexte de centralisation de la monarchie. Enfin, on montera

pourquoi une partie de la réflexion entamée par le professeur à partir de ses calculs est écartée de la statistique universitaire.

1 Une discipline auxiliaire des sciences juridiques et politiques

La statistique universitaire produit un savoir d'Etat pratique, empirique, qu'elle met en forme à partir de données particulières. Au XVIII^e siècle, dans les États d'Allemagne du Nord, la statistique descriptive universitaire s'érige en discipline auxiliaire des sciences politiques [Vierhaus, 1987]. A Vienne, les faits singuliers évoqués par de Luca dans ses manuels illustrent les préceptes théoriques énoncés dans les cours de droit ou de sciences politiques.

L'ouvrage de de Luca est fortement influencé par son travail de mise en valeur des lois de la monarchie. Il comporte un seul volume qui ne traite que de la géographie physique du territoire et de la sécurité intérieure de l'État. Cela résulte du fait que de Luca se perd dans une énumération de lois et ne parvient pas à circonscrire son propos à l'essentiel. Il expose par exemple le droit relatif aux corporations sur huit pages, et mentionne explicitement la référence à son répertoire de lois : «*Chaque maître doit fournir la clientèle au compagnon qui dépend de lui (...) (Clientèle dans le 5^{ème} volume du politisches Codex).* » [de Luca, 1793].

De Luca réinvestit concrètement les lois positives de la monarchie dans son manuel de statistique universitaire pour illustrer les préceptes de la philosophie de l'État. L'oisiveté, par exemple, est un thème récurrent qui est abordé par les sciences camérales. Il convient d'inciter au travail les personnes oisives, afin d'augmenter la production de l'État, et donc sa richesse. De Luca décrit les moyens mis en oeuvre pour réduire le nombre de personnes sous-occupées dans la monarchie : «*Les moyens que l'on utilise chez nous pour chasser l'oisiveté se divisent en précautions générales et précautions particulières. I. Rendre les moyens de s'alimenter suffisants pour l'ensemble de la population. A Vienne, par exemple, dans chaque paroisse se trouvent des facteurs, des moyens propres qui fournissent du travail à chaque personne qui se signale...*» [de Luca, 1793].

Dans la mesure où ce sont les lois positives de l'État qui procurent au professeur les données de son manuel, la statistique universitaire qu'il élabore se présente comme l'illustration pratique adéquate des cours théoriques de droit et de sciences politiques donnés à l'université. La différence entre les préceptes abstraits et la description fournit aux futurs administrateurs de l'État les ressorts de leur action. L'imbrication concrète entre les paradigmes de droit et de sciences politiques transforme la statistique de de Luca en un complément idéal et indispensable aux étudiants de la faculté de sciences juridiques. Ce lien étroit entre savoir d'Etat théorique et statistique fait de la statistique universitaire un instrument de transfert incontournable de la philosophie de l'État dans le bagage intellectuel des futurs fonctionnaires.

2 Une philosophie transmise par la statistique, pour fonder une patrie autrichienne

Le processus de centralisation de la monarchie autrichienne dépasse la simple homogénéisation administrative des provinces de la monarchie. Faire converger les États autrichiens en un État autrichien signifie également susciter un sentiment national parmi les populations de l'État autrichien qui sont hétérogènes sur les plans linguistique, historique, culturel, économique et religieux. L'association entre sciences juridiques et sciences politiques dans la philosophie de l'État permet de renouveler le sens de la notion de « patrie » pour en faire l'instrument de cohésion des peuples de la monarchie.

Sonnenfels définit la notion de « patrie », *Vaterland*, propre à l'État Habsbourg, dans son livret intitulé *Sur l'amour de la patrie*, publié en 1771. Il s'appuie sur les lois pour réaliser son entreprise. Il spécifie que : « *le pays dans lequel on s'est installé, les lois auxquelles les habitants de ce pays sont soumis, la forme de gouvernement qui y est établie, les habitants de ce pays, les contemporains du même droit forment la patrie.* » C'est à nouveau la loi qui constitue le sous-bassement de cette notion déterminante. Si l'on se reporte à l'acception commune du terme de loi explicitée dans l'*Encyclopédie économique* de Krünitz, la loi désigne en effet « *au sens large, toute règle, tout précepte d'après lequel on fonde quelque chose, ou d'après lequel on relie différentes choses entre elles.* » [Krünitz, 1782-1858]. La loi a donc pour fonction d'assembler des éléments hétérogènes, comme les habitants dans le cas la monarchie.

Quant au droit naturel, on l'a souligné, il a pour fonction d'effacer les différences historiques entre les provinces [Heindl, 1991]. L'idée d'une monarchie homogène est directement mise en pratique dans le manuel de de Luca à travers le vocabulaire employé pour désigner l'État. Le titre présente tout d'abord la monarchie comme un complexe unifié en un État autrichien. « *Statistique autrichienne* », « *l'État autrichien* », « *l'Autriche* », sont autant de termes qui font référence à cet État centralisé autour des États héréditaires de la monarchie : « *Statistique autrichienne. I. Chapitre. Sur les propriétés physiques de l'État autrichien. Situation.* », « *§2. habitants. L'Autriche est par la taille le 5°, par le nombre d'habitants le 2° État en Europe.* » [de Luca, 1793].

Il faut ajouter que la notion de « patrie » élaborée par Sonnenfels est aussi dotée d'une dimension économique, partie intégrante de ses principes de sciences politiques, qui débouche sur l'idée d'un patriotisme économique [Osterloh, 1970]. Il reste malheureusement difficile d'illustrer ce précepte à partir du manuel de statistique de de Luca, étant donné qu'il n'aborde pas les chapitres sur le commerce dans l'unique volume qu'il a publié.

Le sens de la notion de « patrie » construite par Sonnenfels cristallise la philosophie de l'État. Mais surtout, en fondant la définition de la patrie sur le droit et les sciences politiques, il rejette l'aspect historique constitutif du concept de patrie dans les États d'Allemagne du Nord. Il s'agit bien de contourner les particularités historiques des provinces pour centraliser l'État. L'histoire est écartée des programmes à travers les réformes de Martini en 1790. Elle laisse la place à une statistique universitaire adaptée au contexte de la monarchie.

3 Une arithmétique politique court-circuitée

L'imbrication entre statistique, droit, et sciences politiques dans la statistique universitaire viennoise dépend fortement des orientations du gouvernement. L'université est en effet placée sous la tutelle de l'administration centrale, les programmes sont dictés par le pouvoir et, plus largement, la vie intellectuelle surveillée par les censeurs [Ducreux, 2005]. C'est ce qui explique pourquoi une partie de la réflexion statistique du professeur est sacrifiée : les calculs fréquentiels sur la population ne sont pas repris dans la statistique universitaire. Certes, de Luca n'est pas en mesure de récolter le matériel nécessaire pour élargir ses calculs à l'ensemble des provinces de la monarchie. Mais l'arithmétique politique s'oppose aux vues du gouvernement central. Il lui faut user d'une stratégie personnelle pour contourner la censure et introduire ses calculs dans son ouvrage sur Vienne.

De Luca revendique la place de l'arithmétique politique dans le savoir d'Etat statistique. Devant la difficulté d'accéder aux registres de l'administration, secret du roi, et faute de matériel administratif homogène et réutilisable, de Luca affirme en dénonçant la difficulté de mener à bien des études sérieuses d'arithmétique politique : « *S'il est vrai (mais qui en doute) qu'aucun objet n'est plus important dans la statistique que la connaissance de la taille et de la population des États, je dois faire l'aveu public que nous sommes encore très loin en arrière dans la connaissance de notre patrie (...). Ce que l'on appelle l'arithmétique politique va rester encore longtemps par conséquent une Scientia incognita* » [de Luca, 1793]. Le professeur circonscrit les objets d'étude de l'arithmétique politique à la superficie de l'État et aux habitants, afin de rattacher la population au territoire. Ce sont les notions de « connaissance de la taille et des peuples », *Grösse- und Völkerkunde* qui lui permettent d'approcher mathématiquement l'État [de Luca, 1793].

De Luca n'oppose pas la statistique descriptive à l'arithmétique politique. Bien au contraire, l'arithmétique politique fait partie de la description statistique. Il poursuit ici un objectif bien défini. L'arithmétique politique anglaise permet de montrer les mécanismes mathématiques qui régissent la population. Par conséquent, elle permet de penser la société en dehors de l'État [Patriarca, 1996]. Les travaux de Süssmilch, eux, subordonnent la population à la volonté divine, et non pas à l'État [Rohrbasser, 2008]. Or, ces principes entrent en contradiction avec la philosophie d'Etat dans la monarchie autrichienne, où l'État est le cadre de toute chose. Comme l'affirme Sonnenfels dans son manuel, la population représente le fondement de la puissance de l'État [Sonnenfels, 1768]. La population est donc soumise au cadre étatique. Par ailleurs, dans le contexte de centralisation de la monarchie, la mise en place d'une administration a également pour but de remplacer les institutions religieuses, et d'assujettir l'Église à l'État. L'ouvrage de Süssmilch, *L'Ordre divin*, est d'ailleurs censuré.

D'autre part, l'arithmétique politique introduit le raisonnement mathématique, analytique, abstrait, dans la statistique. Cette méthode entre en contradiction avec la statistique littéraire, qui, elle projette sur la réalité les catégories de la description en fonction des ambitions du pouvoir central [Přibram, 1913]. Afin de mener à bien la centralisation de la monarchie, et d'ancrer dans les esprits un patriotisme nouveau fondé sur les lois et l'économie, c'est la statistique descriptive qui est adoptée dans les programmes de l'université. Les calculs du professeur, fondés sur la fréquence des phénomènes, apparaissent comme un compromis pour pratiquer une statistique chiffrée, en dépit de la censure qui interdit le plein essor d'une arithmétique politique dans la monarchie.

En définitive, l'œuvre de de Luca révèle un intérêt affirmé pour l'ensemble du débat qui structure l'élaboration de la statistique à l'échelle européenne. Le fait que seul le mode de description littéraire trouve sa place dans la statistique universitaire dévoile les enjeux relatifs à l'instrument statistique. Caractérisée par une dimension performative, la statistique descriptive permet de projeter dans la statistique universitaire les bases de la centralisation de l'État. Celles-ci sont déterminées par le droit naturel et les sciences politiques viennoises. On assiste à l'élaboration d'une discipline conçue spécifiquement pour les besoins de la monarchie. Se pencher sur la mise en place de la statistique universitaire dans la monarchie des Habsbourg permet de revenir sur l'image réactionnaire, conservatrice, restauratrice du règne de François 1er établie par l'historiographie traditionnelle, en montrant comment cette période représente l'approfondissement et l'ancrage définitif des mesures de modernisation de l'État.

Bibliographie

Achenwall, G. (1747): *Staatsverfassung der ehutigen vornehmsten europäischen Reiche und Völker im Grundrisse*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht

Billod, F. (2009): L'enquête statistique de l'archiduc d'Autriche Joseph Rainer en Bohême (1806), *Les Annales des mines, Réalités industrielles, L'outillage mental des acteurs de l'économie*, Paris, pp. 101-108.

Behrisch, L. (2006): *Vermessen, Zählen, Berechnen des Raums im 18. Jahrhundert, Vermessen, Zählen, Berechnen : die politische Ordnung des Raums im 18. Jahrhundert* Frankfurt/Main, Campus-Verl. (Historische Politikforschung ; 6)

Bourguet, M-N. (1989): *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Édition des Archives Contemporaines, Ordres sociaux

Burguière, A. (1986): *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, Presses Universitaires de France

Desrosières, A. (1993): *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, Paris, Éditions La Découverte

Ducreux, M-E. (2005): *Libri prohibiti, La censure dans l'espace habsbourgeois, 1650-1918*, Leipzig, Leipziger Univ. Verlag

Journ@l électronique d'Histoire des Probabilités et de la Statistique/ Electronic Journal for History of Probability and Statistics . Vol.7, n°1. Juin/June 2011

Garner, G. (2005): *Etat, économie, territoire en Allemagne, l'espace dans le caméralisme et l'économie politique 1740-1820*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Grünberger, A. (1953): *Ignatz de Luca-Sein Leben und Werk*, Diss, Wien

Heindl, W. (1991): *Gehorsame Rebellen : Bürokratie und Beamte in Österreich 1780-1848*, Wien, Böhlau

Hochedlinger, M, et Tantner, A. (2005): "*...Der größte Teil der Untertanen lebt elend und mühselig*" *Die Berichte des Hofkriegsrates zur sozialen, und wirtschaftlichen Lage der Habsburgermonarchie 1770-71*, Innsbruck, Studienverlag (Mitteilung des österreichischen Staatsarchivs, Sonderband 8)

Hoffmann, P. (2000): *Anton Friedrich Büsching (1724 - 1793) ein Leben im Zeitalter der Aufklärung*, Berlin, Berlin-Verl. Spitz

Krünitz, J.G. (1782-1858): *Oekonomische Encyklopädie*, Berlin, Poculi

Lebeau, C. (1996): *Aristocrates et grands commis à la Cour de Vienne (1748-1791), Le modèle français*, Paris, éditions du CNRS

Le Bras, H. (2000): *Naissance de la mortalité, l'origine politique de la statistique et de la démographie*, Paris, Gallimard

de Luca, I. (1786): *Landeskunde von Oesterreich ob der Enns*, Linz, Suara

de Luca, I. (1789-96): *Politischer Codex*, Wien, Gräffer d.j.

de Luca, I. (1790-92): *Geographisches Handbuch von dem österreichischen Staate*, Wien, Degen

de Luca, I. (1793): *Vorlesung über die Österreichische Staatsverfassung*, Wien, bey Meyer und Passowsky am neuen Markte

de Luca, I. (1794): *Topographie von Wien*, Wien, Schmidbauer

Moll, K.E. (1785): *Naturhistorischen Briefe über Oesterreich, Salzburg, Passau und Berchtesgaden*, Salzburg, Mayer

Osterloh, K-H. (1970): *Joseph von Sonnenfels und die österreichische Reformbewegung im Zeitalter des aufgeklärten Absolutismus : eine Studie zum Zusammenhang von Kameralwissenschaft und Verwaltungspraxis*, Lübeck, Mattiesen

Patriarca, S. (1996): *Numbers and nationhood : writing statistics in nineteenth-century Italy*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, (Cambridge studies in Italian history and culture)

Prüßner, K. (1913): *Die Statistik als Wissenschaft in Österreich im 19. Jahrhundert nebst einem Abrisse einer allgemeinen Geschichte der Statistik*, Brünn, Friedr. Irrgang, Sonderdruck aus dem August-September-Heft der Statistischen Monatschrift, XVIII Jahrgang

Rainer, (1806): *Reise durch Böhmen, oder Reise von Carlsbaad durch den nördlichen und östlichen Theil Böhmens, im Jahr 1806* Österreichische Nationalbibliothek, Handschriften-, Autographen-, und Nachlässe- Sammlung, Cod. Ser. 2002

Rassem, M. (1980): *Statistik und Staatsbeschreibung in der Neuzeit : vornehmlich im 16. - 18. Jh.*, Bericht über ein interdisziplinäres Symposium in Wolfenbüttel, 25. - 27. September 1978, Paderborn, Schöningh, (Quellen und Abhandlungen zur Geschichte der Staatsbeschreibung und Statistik ; 1)

Reuss, F.A. (1793-97): *Mineralogische Geographie von Böhmen*, Dresden, Walter

Rohrbasser, J-M. (2008): *Süssmilch lecteur de Petty. Arithmétique politique et théologie naturelle*, Journal Electronique d'Histoire des Probabilités et de la Statistique, Vol 4, n°1, Juin 2008

Sonnenfels, J. (1768): *Grundsätze der Polizey, Handlung und Finanzwissenschaft*, Vienne, Kurtzböck

Vierhaus, R. (1987): *Die Uni Göttingen und die Anfänge der Geschichtswissenschaften im 18. Jht.*, Boockmann, H. *Geschichtswissenschaft in Göttingen : eine Vorlesungsreihe*, Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, (Göttinger Universitätsschriften : Serie A, Schriften ; 2)

Virol, M. (2003): *Vauban, de la gloire du roi au service de l'Etat*, Paris, Champ Vallon

Wagner, R. (1979): *Die Reisetagebücher des österreichischen Kaiser Franz I. in die Bukowina (1817 und 1823)*, München, Verlag „Der Südostdeutsche“

Wertheimer, E. (1892): *Zwei Denkschriften Erzherzog Rainers aus den Jahren 1808 und 1809*, Wien, Holzhausen